



Demande de réduction des primes d'assurance maladie obligatoire de soins

Au Conseil Fédéral
Département fédéral de l'intérieur
Monsieur le Conseiller Fédéral Alain Berset
Inselgasse 1
3003 Berne

Monsieur le Conseiller fédéral,
Dans le contexte de crise du Covid 19 qui frappe encore plus durement les plus vulnérables d'entre nous, et face aux difficultés économiques et sociales que subissent les personnes concernées par les mesures prises par la Confédération et les divers gouvernements cantonaux, les signataires du présent courrier demandent à l'OFSP que les primes d'assurance maladie obligatoire de soins soient diminuées de 60 %. Cette diminution doit s'appliquer à toutes les personnes ou familles touchées par une diminution de revenus due aux conséquences de la pandémie cette crise ayant d'importantes répercussions sur leurs revenus.

Cette diminution concerne notamment toutes les personnes à emploi, statut et revenu précaires tels les nettoyeurs-euses, les mères célibataires, les personnes gardant des enfants ou les personnes s'occupant de malades ainsi que les indépendants.

L'Union Syndicale Suisse a elle aussi fait une demande allant dans le même sens lors de sa conférence de presse du 15 avril dernier.

Il est souhaitable que ces mesures de réductions interviennent pour les primes versées dès le mois de mars et aussi longtemps que dureront les mesures liées à cette pandémie. Nous espérons qu'elles puissent être financées par les réserves des caisses maladie et par la Confédération. En espérant que le Conseil fédéral donne une suite positive à notre requête, nous vous présentons,
Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Genève, le 4 mai 2020

Mouvement populaire des Familles Jean Blanchard, Secrétaire général
Association des Familles monoparentales Genève Gladys Corredor, Directrice
Pro Familia Suisse Dr. Philippe Gnaegi, Directeur
SolidaritéS Genève Donna Golaz, Secrétaire politique de solidaritéS
Parti Socialiste genevois, Présidente Gérard Deshusses
MCG Genève François Baertschi Secrétaire général
CAPAS (Collectif d'Associations Pour l'Action Sociale)
45 associations genevoises Alain Bolle, Président

- 1) ACASE
- 2) Accueil de nuit
- 3) ALCIP
- 4) Appartement de Jour
- 5) Appartenance
- 6) Arcade 84
- 7) Aspasia
- 8) Association genevoise pour l'ethnopsychiatrie (AGE)
- 9) AVVEC
- 10) Bateau Genève
- 11) Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS)
- 12) Boulevards
- 13) Camarada
- 14) Caritas
- 15) Carrefour AddictionS (FEGPA, CIPRET, RNVP)
- 16) Carrefour Rue
- 17) Centre de rencontre et de formation pour les femmes migrantes (CEFAM)
- 18) Centre de Contact Suisses Immigrés (CCSI)
- 19) Centre LAVI
- 20) Centre Genevois du Volontariat (CGV)
- 21) Centre de la Roseraie
- 22) Centre Social Protestant (CSP)
- 23) Centre de Consultations pour Victimes d'Abus sexuels (CTAS)
- 24) Couple et famille
- 25) Croix rouge genevoise (CRG)
- 26) Découvrir
- 27) Ecole des Parents
- 28) Entreprise sociale l'Orangerie
- 29) F-Information
- 30) Groupe Sida Genève
- 31) La Main Tendue
- 32) Le Caré
- 33) Lestime
- 34) Maison genevoise des médiations (mgem)
- 35) Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales (OPCCF)
- 36) OSEO-Genève
- 37) Partage
- 38) Parole
- 39) Pluriels
- 40) Première Ligne
- 41) Pro Juventute
- 42) Pro Mente Sana
- 43) Pro Senectute
- 44) SOS Femmes
- 45) Voie F

MERCI DE SOUTENIR CETTE ACTION

Vous trouverez ci-dessous un modèle de lettre individuelle pour que toute personne désirant soutenir cette demande puisse le faire en la signant et l'envoyant. Merci de la faire circuler dans vos réseaux.

Au Conseil Fédéral
Département fédéral de l'intérieur
Monsieur le Conseiller Fédéral Alain Berset
Inselgasse 1
3003 Berne

Monsieur le Conseiller fédéral

Monsieur le Conseiller fédéral,

Je me joins à la demande du groupe Groupe d'associations et partis pour une diminution des primes Lamal constituée par le Mouvement Populaire des Familles (MPF), l'Association des Familles Monoparentales (AFM), les associations membres du Collectif d'Associations Pour l'Action Sociale (CAPAS), Pro Familia Suisse, SolidaritéS Genève ainsi que le MCG Genève pour demander la réduction des primes d'assurance maladie obligatoire de soin.

Dans le contexte de crise du Covid 19 qui frappe encore plus durement les plus vulnérables d'entre nous et face aux difficultés économiques et sociales, que subissent les personnes concernées par les mesures prises par la Confédération et les divers gouvernements cantonaux je me joins à la demande fait à l'OFSP que les primes d'assurance maladie obligatoire de soins soient diminuées de 60%. Cette diminution doit s'appliquer à toutes les personnes ou familles touchées par une diminution de revenus due aux conséquences de la pandémie, cette crise ayant d'importantes répercussions sur leurs revenus.

Cette diminution concerne notamment toutes les personnes à emploi, statut et revenu précaires tels les nettoyeuses.eurs, les mères célibataires, les personnes gardant des enfants ou les personnes s'occupant de malades et aussi les indépendants.

Il est souhaitable que ces mesures de réductions interviennent pour les primes versées dès le mois de mars et aussi longtemps que durent les mesures liées à cette pandémie. J'espère qu'elles puissent être financées par les réserves des caisses maladie et par la Confédération.

En espérant que le Conseil fédéral donne une suite positive à notre requête, je vous présente, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lieu :

Date :

Signature :

Copie : Groupement d'association et partis Pour une diminution des primes Lamal P/A
Mouvement Populaire des familles (info@mpf-ch.org) – Rue Elisabeth-Baulacre, 8 – 1202
Genève.

NON au décompte horaire négatif!

Que ce soit dans les services publics ou le secteur subventionné, les syndicats et les soussigné-e-s s'opposent à ce management "d'heures négatives" dans le contexte de la pandémie.

Le personnel soussigné demande:

1. Qu'il n'y ait pas de comptage des heures non travaillées diminuant le solde d'heures positives travaillées avant l'entrée en vigueur des mesures covid-19 pour le personnel qui ne peut pas se rendre sur son lieu de travail ou qui a peu de travail (en raison de fermeture du service, de télétravail insuffisant, d'outil de travail manquant, de fonction non adaptée au télétravail, parce que la personne est vulnérable ou occupée par la garde d'enfants, etc.);
2. Que les soldes d'heures positives demeurent reconnus lors d'un retour au travail;
3. Que les heures travaillées soient considérées comme étant celles de l'horaire de travail habituel;
4. Que les organisations du personnel puissent négocier ces questions horaires et, qu'en tous les cas, la commission paritaire des statuts soit également saisie et consultée.

Lien pour signer en ligne:

<https://www.petitionenligne.com/non-aux-heures-negatives>

Lien pour imprimer et faire signer la pétition:

https://www.cartel-ge.ch/images/2020/2020-0429_petition_Cartel_signatures.pdf

Lien pour des explications complémentaires: https://www.cartel-ge.ch/images/2020/2020-04-29-Petition_Cartel_NON_aux_heures_negatives-explications.pdf

Cordialement,

Gladys Corredor
Directrice

Merci de votre soutien à l'AFM Genève
Pour vos dons ou cotisations notre compte

CCP 12-10337-3
IBAN CH83 0900 0000 1201 0337 3

Association des Familles Monoparentales
Avenue Henri Golay 21 - 1203 Genève
Tél : 022 344 11 11
Ouvert les lundis, mardis et mercredis de 9h à 12h
et de 14h à 17h.
Consultations sur rendez-vous.
www.afm-geneve.ch | info@afm-geneve.ch
CCP 12-10337-3
IBAN CH83 0900 0000 1201 0337 3



You receive this email because you have joined the website newsletter * [DOMAIN_NAME] * With the address * [EMAIL] *.
[Unsubscribe](#) to no longer receive emails from us.

